

**FABRIQUE D'HORLOGES MONUMENTALES**  
Maison fondée en 1780

**RÉCOMPENSES OBTENUES**

Besançon 1860  
DIPLOME d'HONNEUR  
Paris 1865  
Lyon 1872  
Votée (Globe) 1875  
Argent  
Paris 1878  
Besançon 1893

Diplôme décerné à la Maison,  
PRÊTRE et Fils pour son  
Horlogerie Paris 1865

**PRÊTRE & SES FILS**

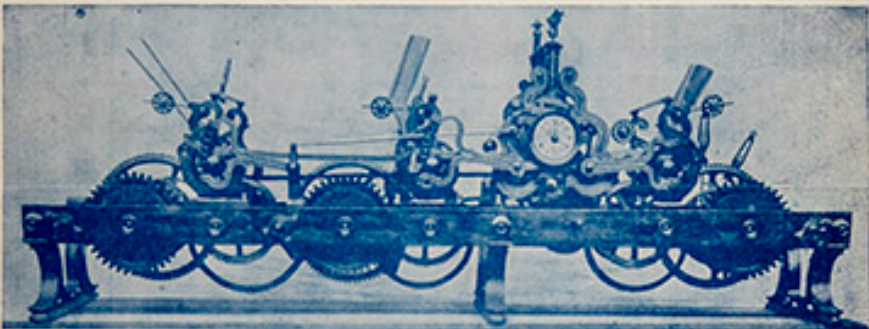
Horlogers-Mécaniciens  
à ROSUREUX  
par BONNETAGE (Doubs)

**HORLOGES**

pour  
ÉGLISES  
HOTEL de VILLE  
CHATEAUX, MAIRIES  
USINES  
Chemins de Fer  
etc.

COMMISSION  
EXPORTATION

**Fournisseur des principaux Etablissements de la Ville de Besançon**



Horloges 8 jours, 5 corps de rouages, sonnant les quarts sur deux cloches, heure sur une tréfilerie, répétition sur une quatrième

**Description sommaire de nos Horloges**

1. Chaque Échelle de nos horloges est produite par un rouage spécial monté sur un bâti dont les deux barres latérales sont en fer d'angles très rigide, montées sur deux chapelets en fonte, par deux forts boulons.
2. Toutes les roues composant nos horloges sont en laiton de 1<sup>re</sup> qualité et propres aux brayonnages; tous les pignons sont en acier trempé et poli; les alevés sont en acier sur toute leur longueur et se terminent par des pivots trempés et polis, roulant dans des chapelets en laiton finis par deux vis.
3. A l'aide d'un mécanisme de continuité à double ressort mis en mouvement par le cylindre même, l'horloge se casse de fonctionner pendant que l'on remonte le poids moteur.
4. L'échappement, pièce principale du mouvement, est à chevilles et a la propriété d'être isochrone, c'est-à-dire que les vibrations grandes ou petites sont d'une égale durée.
5. Toutes nos horloges sont pourvues d'un cadran intérieur indiquant les heures et les minutes et correspondant au cadran extérieur, de manière que tout mouvement imprimé aux aiguilles de ce cadran se reproduit à celui des cadrans extérieurs.
6. Pour garantir le mécanisme de l'horloge contre le contact de la poussière et de tout corps étranger, selon la demande, nous les recouvrons dans une vitrine en bois peint et verni, formant à cet effet une seule pièce pendant que l'on remonte le poids moteur; toute la façade de cette vitrine est vitrée à sa partie supérieure pour permettre de voir de dehors l'horloge et d'en observer la marche.
7. La ligne du pendule est en acier, après comme dans le meilleur compensateur; elle est recouverte d'un tissu spécial qui la met à l'abri des changements de température. Une fois nos horloges réglées, nous pouvons garantir qu'elles ne varient pas d'une seconde par mois.
8. Les ressorts de nos sonneries sont à crans et sont indérégables.
9. Les heures et les minutes des sonneries sont conçues d'après un système de notation unique, lequel a l'avantage d'être simple et de donner des résultats certains.

La durée et le fonctionnement irréprochable des horloges PRÊTRE père et fils sont reconnus par toutes les communes possédant de ces pièces et attestés par un grand nombre de certificats qui sont à la disposition de l'acheteur.

Les PHOTOGRAPHIES, ainsi que tous les renseignements concernant les horloges, sont adressées FRANCO SUR DEMANDE; en outre nous faisons un VOYAGE A NOS FRAIS dans tous les départements limitrophes du Doubs, pour visiter l'emplacement, prendre les mesures nécessaires et s'entendre s'il y a lieu, et cela SANS AUCUN ENGAGEMENT POUR LES COMMUNES.

Après réduction au minimum nos frais généraux, nous nous contentons pour toute publicité de cette modeste notice et nous comptons plus sur la qualité de nos pièces que sur nos réclames extérieurs qui ont toujours payé par le Client en fin de compte.

Fabrique d'horloges monumentales Prêtre & ses Fils [dépliant publicitaire : p. 1], 1er quart 20e siècle.

Référence du document reproduit :

- **Fabrique d'horloges monumentales Prêtre & ses Fils [dépliant publicitaire], 1er quart 20e siècle.**  
*Fabrique d'horloges monumentales Prêtre & ses Fils [dépliant publicitaire]. - S.I. : s.n., s.d. [1er quart 20e siècle]. 42 x 27 cm.*  
Archives de la société Prêtre et Fils, Mamirolle

IVR43\_20182501579NUC4A

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation